N° 826. VENDREDI 29 MAI 1863. 7me année.

JOURNAL DE ROUBAIX

POLITIQUE, COMMERCE, INDUSTRIE

ANNONCES JUDICIAIRES, ADMINISTRATIVES & COMMERCIALES

BULLETIN COMMERCIAL DE ROUBAIX ET TOURCOING

Ce journal paraît les Mercredi, Vendredi et Dimanche.
Il est distribué en ville dans la soirée qui précède sa date.

ABONNEMENT : Pour Roubaix, 25 » francs par an. » » 14 » » six mois. » » 7 50 » trois mois.

Les lettres, réclamations et annonces doivent être adressées au rédacteur-gérant, bureau du Journal, Grande-Rue, 56.

On rend compte des ouvrages dont l'auteur dépose deux exemplaires.

On s'abonne et l'on reçoit les annonces, à Paris, chez MM. LAFFITTE, BULLIER et Cie, 20, rue de la Banque.

Le JOURNAL DE ROUBAIX est seul désigné pour la publication des annonces de MM. HAVAS, LAFFITTE, BULLIER et Cie, pour les villes de Roubaix et Tourcoing.

ÉLECTIONS

du 31 mai et du 1er juin 1863.

ARRONDISSEMENT DE LILLE.

QUATRIÈME CIRCONSCRIPTION.

M. JULES BRAME.

ROUBAIX

28 mai 1863.

L'*Agence Havas* nous communique les dernières nouvelles reçues du Mexique :

« L'aviso à vapeur français le *Marceau* est arrivé le 3 mai à la Havane. Il était porteur de dépêches du général Forey, qui ont dû être expédiées en France.

» Au 16 avril, les troupes du général Forey continuaient à refouler la garnison mexicaine. Celle-ci n'occupait que la partie de la ville la moins susceptible de défense et se trouvait resserrée dans l'espace compris entre les dernières barricades, le district de San Rose, et les forts de Guadalupe et de Loretto.

» Le général Forey, dit le *Diario de la Marina*, écrit qu'il est extrêmement satisfait que les opérations ont marché sagement et lentement, et que le résultat définitif n'est pas douteux. On pensait généralement, à la Vera-Cruz, que le vapeur anglais, qui a dû partir de ce port le 2 mai, apporterait à la Havane la nouvelle de l'occupation de Puebla par les troupes françaises.

» Merida s'est prononcé en faveur de l'expédition française, et le *pronunciamiento* en question implique dans cette mesure tout le pays qui s'étend jusqu'à Carmen. Don liberio Ingoyen, gouverneur de Yucatan, est parti, et on dit que le senor Regila a été nommé à sa place.

» Le contre-amiral Bosc, qui remplace M. Jurien de la Gravière, est arrivé le 20 avril dernier à la Vera-Cruz, à bord de *la Bellone*. »

Les tentatives du gouvernement russe pour soulever les paysans contre la noblesse de Volhynie, de Podolie et de l'Ukraine ont généralement échoué ; il n'y a eu que quelques scènes de carnage et de pillage aux environs de Kiew et de Gitomir. On porte à 15,000 le chiffre des insurgés dans ces provinces.

A l'agitation qui se développe de plus en plus dans les populations polonaises vient s'ajouter aujourd'hui le soulèvement de plusieurs provinces intérieures de la Russie. La *Gazette de Lemberg* confirme en ces termes les nouvelles apportées par le télégraphe : « Le soulèvement des provinces de Volhynie, de Podolie et de l'Ukraine est un fait accompli.

» Le 12 mai, les habitants de la Petite-Russie, au delà du Dniéper, se sont soulevés. L'idée de reconstituer l'ancien gouvernement indépendant des cosaques, agite ces vastes provinces. Les Petits-Russiens ont demandé aux Polonais de leur envoyer des officiers.

» Dans la ville de Bialecekiew (Ukraine polonaise), les insurgés ont enlevé tous les chevaux propres à la remonte qui se trouvaient dans les domaines du comte Branicki ; de telle sorte que la seule ville de Bialecerkiew leur a fourni un corps de 600 cavaliers. Ils ont pris également dans le village d'Antonin 160 chevaux appartenant au comte Alfred Potocki.

» L'insurrection pourra équiper facilement dans ces provinces jusqu'à 20,000 cavaliers. »

La *Presse* de Vienne, qui confirme ces importantes nouvelles, ajoute : « Le foyer de l'insurrection volhynienne est à Zaslow. Cette localité forme le centre des vastes domaines du prince Sanzusko, petit royaume où se trouvent, outre un haras célèbre, de nombreuses fabriques de draps, de sucre et d'autres manufactures. L'insurrection disposera, dans cette contrée, de ressources inépuisables. Les Russes de cette région se sont concentrés à Luck et à Zytowierz. »

J. REBOUX.

D'après le *Bulletin de Paris*, M. Mason, envoyé des Etats du Sud à Londres, serait à Paris depuis mardi. Son voyage a pour but de renouer, au nom de son gouvernement, les pourparlers commencés il y a quelques mois, en vue d'une médiation de l'Angleterre et de la France auprès du cabinet de Washington.

Plusieurs journaux se croient en mesure d'annoncer qu'une brochure ANONYME, destinée à déterminer sur la question polonaise en France un mouvement d'opinion analogue à celui que produisirent les fameuses brochures anonymes écrites par M. de la Guéronnière pour préparer la guerre d'Italie, est sous presse, que les *épreuves* en sont déjà tirées, et qu'elle sera lancée aussitôt après les événements de Puebla, et à la faveur de l'émotion produite par le succès de nos troupes.

Nous ne reproduisons que sous toutes réserves cette nouvelle qui mérite confirmation, et que nous empruntons à une correspondance.

Une question de droit electoral vient d'être soulevée à la fois dans le Haut-Rhin et dans le Gard. L'art 1er du sénatus-consulte, du 17 février 1858, porte que : « Nul » ne peut être élu député au Corps législatif si, *huit jours au moins avant l'ouverture du scrutin*, il n'a déposé au secrétariat de la préfecture du département » où se fait l'élection, un écrit signé de lui » et contenant le serment prescrit par la » Constitution. »

Le scrutin devant s'ouvrir le 31 mai prochain, à huit heures du matin, M. le ministre de l'intérieur a fait connaître à MM. les préfets, par une dépêche télégraphique, que le délai pour la réception du serment est expiré le 23 mai, à huit heures du matin.

Deux candidats de la dernière heure, M. Th. Winckler, dans le Haut-Rhin, et M. Bechard, dans le Gard, se sont présentés le 23 mai, l'un à la préfecture de Colmar, l'autre à celle de Nîmes pour y déposer le serment prescrit ; mais il était deux heures quand M. Bechard a fait cette démarche, et quatre heures quand M. Winckler a voulu remplir la même formalité.

Il leur a été déclaré que le délai constitutionnel était expiré et que leur serment ne pourrait être reçu. M. Bechard a protesté, par huissier, contre ce refus ; une note spéciale qu'il adresse aux journaux sur cet incident électoral, annonce qu'il s'est pourvu devant le ministre de l'intérieur et qu'il portera la question au conseil d'Etat ou au Corps législatif. C'est là évidemment un litige qui ne peut être tranché que par les tribunaux compétents, mais devant le texte formel du sénatus-consulte de 1858, il paraît difficile de contester sérieusement le droit de l'administration, et les honorables candidats n'ont qu'à s'imputer d'avoir laissé passer le délai rigoureux que la Constitution leur accordait. — E. Quinsac.

Nous empruntons à une correspondance du *Moniteur de l'Armée* les renseignemens suivants sur les défenses intérieures de la ville de Puebla. Ils ne manquent pas d'intérêt et expliquent la lenteur des progrès de l'armée française :

« Indépendamment des 10 forts que les relations officielles ont fait connaître, un grand nombre de couvents, de maisons et d'églises ont été mis en état de défense. Parmi ces ouvrages, les deux plus importants sont la cathédrale et le réduit de la place d'armes, autour de laquelle sont groupés vingt îlots de maisons, qui ont été reliés entre eux et entourés d'une enceinte fortifiée.

» La cathédrale est le monument le plus beau, le plus riche et le plus solidement construit que possède Puebla. Occupant un des côtés de la *plaza mayor*, ou grande place, en face de l'hôtel de ville, elle est isolée, ce qui a permis de l'entourer d'une enceinte fortifiée, et s'élève sur une plate-forme de trois mètres de hauteur, sur laquelle on a établi des batteries. Ses murs ont quatre mètres d'épaisseur.

» L'attaque des Français est dirigée et soutenue avec un courage et une intelligence, une sûreté admirables. La défense est énergique ; mais par sa nature elle entraîne la destruction de l'armée mexicaine, qui, nous l'espérons bien, tombera tout entière en notre pouvoir, avec ses approvisionnements et son matériel. Ce sera un fait considérable pour le succès de la campagne. »

Nous lisons dans le *Moniteur* : « L'esprit public est préoccupé en Angleterre, surtout dans les districts cotonniers, de la proposition récemment émise de procurer aux ouvriers inoccupés de nouvelles ressources en les employant à des travaux d'utilité publique. Ce système paraît soulever de nombreuses difficultés et rencontre une assez forte opposition, notamment dans le Lancashire. »

Le roi de Prusse a refusé de recevoir la députation chargée de lui remettre l'adresse votée par la Chambre. Le président a donc envoyé ce document au ministre d'Etat.

Le conseil des ministres a dû se réunir sous la présidence du roi, afin de discuter le sort de la Chambre et la réponse à l'adresse. L'agitation est très grande à Berlin et dans toute la Prusse.

Les gouverneurs généraux des provinces polonaises ont publié, par ordre de l'empereur de Russie, la proclamation suivante :

« La révolte a éclaté dans le royaume de Pologne malgré les institutions libérales accordées dans ces derniers temps sur la présentation du conseil d'Etat composé exclusivement de Polonais. Cette révolte, due aux décisions des comités révolutionnaires de Paris et de Londres, dont les ramifications se trouvent à Varsovie, a divers but particuliers, à l'exclusion d'un but national. Dans les provinces occidentales confiées à mon administration, cette révolte a trouvé une sympathie qui se manifeste par démonstrations et même par une participation active.

» Par conséquent, je proclame solennellement que les personnes SOUPÇONNÉES d'avoir de telles tendances, seront déportées immédiatement *dans le fond de la Russie* et que leurs biens seront vendus aux enchères publiques ou confisqués au profit du trésor suivant le degré de culpabilité. Quelques nobles des provinces de Podolie et de Minsk ont exprimé ouvertement le désir d'être réunis à la Pologne. Ceux qui persistent dans de pareilles intentions peuvent les mettre immédiatement à exécution avec l'autorisation de l'empereur en se transportant dans le royaume de Pologne et en vendant leurs propriétés dans un délai déterminé. Les propriétaires polonais qui veulent rester et profiter de la protection du gouvernement russe en qualité de sujets russes, ne doivent pas douter un seul instant que leurs droits ne soient respectés, comme cela a toujours été jusqu'à présent. »

Les populations de la rive gauche du Dniéper viennent de se soulever en masse et d'envoyer des délégués au comité qui dirige l'insurrection en Ukraine, pour lui demander des chefs et des ordres.

On comprendra toute l'importance de cette nouvelle quand on se rappellera que les nouveaux insurgés, anciens habitants de l'Ukraine, qui se lèvent aujourd'hui, ont été en 1855 transportés par force et en masse vers le Dniéper, par ordre de l'Empereur Nicolas, ce despote qui n'avait pas craint de se souiller d'une nouvelle infâmie en envoyant en exil des quantités

---

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX

DU 29 MAI 1863.

— N° 26. —

BERTHE.

XXII.

Six mois après, Berthe écrivait à Achille :

« Il m'est intolérable de penser à vous » sans vous le dire. Ne peut-on rester » amis parce qu'on a été unis autrefois » d'un autre lien ? Non, peut-être, quand » la vanité est blessée, l'egoïsme déçu ; » mais, entre nous, impossible que l'amitié soit rompue. Nous étions amis » avant de devenir l'un pour l'autre quelque chose de plus ; restons amis après » comme avant.

» Je suis de retour à Vaux depuis longtemps, longtemps déjà, et rentrée dans » le repos... ou du moins ce que l'on » nomme ainsi ; un certain calme à la » surface de la vie, et la certitude de l'avenir qui nous attend. Nous en avons » besoin pour savoir où nous allons et ne » pas tâtonner en aveugles. J'ai reconnu » ma voie, et c'est là ce qui donne cette » tranquillité extérieure, tandis qu'il » règne intérieurement bien de l'agitation » encore.

» Pourtant une vie nouvelle a été apportée à Vaux, mais non point par moi. » Il y a ici des enfants, les deux petites » filles de ma pauvre Anna et celle de » Cyrille. Parfois je songe, moitié souriante, moitié triste, que si vous avez » un jour une fille, vous me la donnerez » aussi. Il faut que je sois autrement — » est-ce plus ou est-ce moins ? — que le » reste des mortels. J'aime beaucoup ces » enfants, surtout Cécile. Elle a les yeux, » elle lève sur moi le long regard interrogateur de son père. Oh ! pourvu que » cette enfant soit heureuse ! Je donnerai » mille fois ma vie pour cela. La volonté » de Dieu soit faite ! telle est ma devise. » Je ne suis pas fataliste, loin de là, je » n'ai pas le stoïcisme des quakers; mais » je remets ma destinée entre les mains » de Dieu et je me soumets aux décrets » célestes. Sans cela, usée par toutes les » souffrances que j'ai déjà endurées moi-même ou infligées à d'autres, soit par » ma faute, soit innocemment, ma sensibilité s'émousserait, et ni l'animal, ni » la plante ne sont insensibles ; comment » donc l'homme se résignerait-il à le devenir ?

» J'ignore si c'est gai ou triste, ce que » je vous dis là. Il s'y trouve sans doute » un mélange de l'un et de l'autre, car le » cœur humain est ainsi fait. Il n'est jamais tout d'une pièce, et c'est là notre » grande imperfection qui nous fait souffrir et qui nous désole. Pardonnez-moi » ces réflexions affligeantes ; il me prend » quelquefois des tristesses si excessives » à propos de tout et à propos de rien !

» Vous plaisez-vous à Naples ? Je souhaite que vous vous y acclimatiez, car » il est possible que vous y restiez longtemps. Un jour, quand je serai d'un âge » mûr et que les enfants seront devenues » des jeunes filles, j'irai vous les montrer. » Puissé-je vous répéter alors ce que je » vous disais à Nice et ce que je puis vous » dire encore aujourd'hui : « J'éprouve » parfois une véritable satisfaction ; mais, » heureuse, je ne l'ai jamais été... qu'une » couple de jours en ma vie... à Nice. » Achille, adieu ! »

Par un beau soir d'octobre, Achille, rentrant du Pausilippe, trouva chez lui la lettre de la marquise. Il avait appris par les journaux la fin tragique de Cyrille, et sa première pensée avait été celle-ci : « Si *elle* eût laissé brûler cette lettre fatale, *elle* m'appartiendrait aujourd'hui sans obstacle. »

— Il espérait secrètement et osait à peine se l'avouer. Il brûlait et tremblait tout ensemble d'entendre parler de Berthe. Cent fois il prit la plume pour lui écrire, pour la prier de se souvenir de lui et de son amour ; et toujours il y renonça. « Car elle pense à moi ! » se disait-il. Il était dans une sphère d'activité nouvelle, fertile, intéressante ; ses fonctions diplomatiques l'occupaient et le captivaient si puissamment qu'elles lui fesaient supporter ce qu'il eût trouvé intolérable dans toute autre position, c'est-à-dire l'attente, l'incertitude, la lutte entre l'espoir et le découragement.

En ouvrant la lettre, sa main tremblait. Après l'avoir lue, il se dit avec calme : « Elle a raison ; elle ne peut agir autrement. Oublier Cyrille pour moi, cela pouvait aller dans la situation d'alors ; mais dans l'état actuel des choses, impossible sans profaner ses sentiments. Oh ! elle a incroyablement raison ; et sa tranquillité glaciale lui rend si facile de faire ce qui est juste ! »

Il replia la lettre et resta huit jours sans y toucher. Puis, par une nuit calme et tiède, où il se sentait las du labeur de la journée et des devoirs de la vie, l'image de Berthe lui apparut encourageante, vivifiante, sereine comme une étoile perçant les nuages, et, presque involontairement, il saisit et relut sa lettre. Elle lui attendrit et lui réchauffa le cœur ; arrivé aux dernières lignes, il murmura, le regard brillant — était-ce d'une larme ? était-ce d'un éclair de joie ? — : « Elle m'a pourtant aimé ! » Et il lui écrivit :

» Il me semble qu'un orage vient de » passer et de s'éteintre derrière les montagnes, et que le soleil couchant les » dore de ses rayons, toujours beau, quoiqu'au déclin. C'est à vous que je le dois; » vous ne m'avez jamais fait que du bien, » par votre belle âme. On n'est pas maître des circonstances ; personne ne » doit en attendre son bonheur, je l'ai » appris à mes dépens. Ce qui va de l'âme » à l'âme, voilà ce qui rend heureux, et, » pour moi, vous êtes à jamais placée » dans cette sphère. Vous le savez, Berthe ; je vous ai dit tout cela dans nos » chers entretiens du printemps dernier ; » et de telles choses ne s'oublient point. » Oh ! quel printemps ! Quel paisible » océan d'ineffable félicité ! L'été n'a » point laissé s'accomplir ses brillantes » promesses, et voici tout à coup l'automne, le coucher du soleil, le crépuscule. Mais ils ont aussi leurs beautés. » ils nous conduisent au repos... tel que » vous l'expliquez, à ce genre de repos » auquel nous sommes maintenant parvenus tous les deux.

» Vous me présentez un tableau charmant, plus beau à mes yeux que tous » ceux que je vois ici : vous au milieu des » enfants, comme une Charité ! Je vous » contemple en esprit, entourée de ces » petites créatures insouciantes, qui s'élancent en dansant au-devant de leur » avenir mêlé de souffrances et de délices. » Mais vous avez assez de ces trois filles, » croyez-moi.

» O Berthe, j'affecte une tranquillité » que je n'ai point. Mes fonctions m'absorbent beaucoup, la nécessité de les » remplir toujours avec une contenance » calme se transforme en habitude et me » donne dans tous les rapports sociaux, » et jusque dans ma correspondance, cet » air d'impassibilité. J'y gagnerai la réputation d'un homme froid et fier, et » personne ne connaîtra mes sentiments » intimes, excepté vous, Berthe. Ce n'est » que justice : vous les avez éveillés, vous » leur avez donné conscience d'eux-mêmes, vous m'avez révélé des clartés intérieures qui étaient, chez moi, tout » enveloppées des nuages et des voiles » nébuleux du monde.

» Adieu, Berthe. Je ne puis pas encore » vous en écrire davantage. Je ne suis » pas encore maître des flots orageux qui » m'envahissent et m'oppressent le cœur. » Sauvez-moi du naufrage ; écrivez-moi » souvent, longuement, dites-moi tout, à » votre manière, avec vos tristesses sublimes, votre incorruptible vérité, vos » célestes espérances, vos mélancoliques » sarcasmes sur les graves bagatelles de » la vie. Donnez-moi ce qui m'appartient : » non pas le cœur, nous le dépensons par » lambeaux dans notre existence, mais » l'âme. Vous le ferez, j'en ai la conviction. Adieu. Comme il est triste, ce mot » qui nous sépare ! Ah ! l'amour fait » souffrir ; mais quand il est grand et pur » comme celui que vous accordez et que » vous inspirez, Berthe, il vaut mille fois » mieux que l'égoïsme où je languissais » avant de vous connaître. Car, si le » cœur est torturé, s'il se brise, au moins » est-ce dans la main de Dieu..... O » Berthe ! »

Mme LA COMTESSE HAHN-HAHN.

FIN.